

## Compte-Rendu du Comité de Suivi des Rythmes Scolaires du 29 janvier 2015 ( 2<sup>nd</sup> Comité de Suivi)

Personnes présentes : A.Joly - F.Rusterhöltz - F.Duran - C.CattonMigliore - MM.Hamon - C.Josse - I.Chauffray - G.Dresse - F.Leroux - JP.Garnier - F.Garcia - H.Cloteaux - S.Doucinault (AAPEH) - E.Guittard (AAPEH) - L.Oresve (PEEP) - C.Ballihaut (PEEP) - E.Simonin (FCPE) - R.Banasiak (FCPE)

Principaux problèmes évoqués lors du Comité de Suivi du 14 Octobre 2014	Demandes des fédérations	Dates de réalisation / mise en œuvre	Etat de la demande au 29 janvier 2015 / Réponse de la mairie
<b>Communication autour du périscolaire</b>	Réunion par école avec présentation des équipes d'animations	Mois de décembre et janvier 2015	Mises en œuvre de 15 réunions dans les écoles, conformément à la demande des fédérations.
<b>Commissions Travaux</b>	Remettre en place ces commissions	Prévues sur le mois de février	Réunions prévues par regroupement d'écoles (à définir)
<b>Tarifs des accueils périscolaires</b>	Instaurer un tarif dégressif à partir du 2 <sup>nd</sup> enfant		Ma mairie explique que le nombre d'enfant étant intégré dans le calcul du quotient familial, il n'y aura pas de tarif dégressif mis en place.
	Redéfinir les quotients familiaux	Prévu pour la rentrée 2015	Toujours à l'étude.
	Avoir la transparence sur les couts et recettes de ces accueils, les subventions		La mairie a une idée très vague des couts réels engendrés par la reforme. La mairie se met en capacité d'accueillir les enfants sans forcément avoir les recettes. Une demande de subvention à la CAF a été réalisée mais la mairie est en attente de sa validation, soumise aux taux d'encadrement et à différents indicateurs. Le Maire précise que nous devons prendre en compte dans la balance les importants travaux qui vont être réalisés sur les écoles de la ville : 1,4 M€ sur BBK, 850 K€ sur Velter, Toussaint/Guesde : 21 K€, RM : 450 K€
	Gratuité du TAP récréatif de 15h45 à 16h30		La mairie explique que c'est un temps qui nécessite la présence d'animateurs qu'il faut rémunérer.
<b>Inscriptions Périscolaires</b>	Délai de 3 mois à réduire à 48h / 72h	A compter du 2 février 2015	Réduction du délai d'inscription à 1 mois glissant.
	Prise en compte des cas particuliers	Dès maintenant	12 ménages se sont manifestés pour signaler des situations particulières. La mairie va les prendre en compte.
	Portail Famille à refondre	Mars 2015	Rigidité du logiciel à prendre en compte. Une première séance de travail entre la mairie et l'éditeur est prévue prochainement.
<b>Classes vertes</b>	Remise en place de ces classes		Le maire précise que c'est un service supplémentaire offert par la mairie qui n'est pas obligatoire. Que, selon l'inspection, tous les projets n'étaient pas toujours dans le cadre pédagogique. Une redistribution a ainsi été rendue possible par ces suppressions. Entre autres, 15 à 18 K€ pour le projet Rugby pour les maternelles avec le ROC. Remise en place qui n'est pas à l'ordre du jour.
<b>Ateliers découverte</b>	Meilleure communication sur les programmes (délais, canal de distribution)		La Direction de la Communication travaille à une charte graphique pour les ateliers découverte. Il est prévu la mise en place de panneaux d'affichage pour les services scolaires devant les écoles.
	Ateliers en maternelles	Janvier 2015 - Mars 2015	Un éveil musical a débuté dans qqes maternelles depuis janvier, puis des ateliers d'arts plastiques en février dans d'autres et dès début mars pour le reste des maternelles. (3 séances de 30 min par enfant)
<b>Plan Vigipirate</b>		Janvier 2015	Pose de visiophones dans toutes les écoles. Certaines configurations non adaptées néanmoins dans certaines écoles à retravailler.

→ Proposition de la mairie de faire un bilan seulement en fin d'année des couts et des recettes engendrés par la réforme, ainsi que des taux de fréquentation des différents accueils. Selon la mairie, il est trop tôt aujourd'hui, beaucoup d'habitudes des parents changent encore. Une nette hausse de la fréquentation de la restauration scolaire est remarquée.

→ Souhait des directeurs de faire un bilan sur deux ans des rythmes des enfants, des professeurs des écoles et des animateurs. Car il faut un an pour s'habituer à un nouveau rythme.